



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-trois, à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Stéphanie LAFINE, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, M. Fabien PIVETTE, Mme Corinne VASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, M. Albert ALFANDARI, Mme Christine VISINE, Mme Sophie LEVASSEUR, Mme Nathalie JULIAT

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à M. Jean-Jules MORTEO
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à M. Abdel BABACI
Mme Nathalie CHABLE pouvoir à Mme Nathalie JULIAT
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à M. Stéphane CARTEADO
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20232711-71 : Convention générale d'objectifs entre la ville de Champagne-sur-Oise et l'association Champagne en fête

L'association « Champagne en Fête » régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et déclarée à la Sous-préfecture de Pontoise le 16 juillet a pour objet statuaire « de favoriser le rayonnement de la commune de Champagne-sur-Oise par l'organisation de fêtes ou manifestations publiques et/ou commerciales, d'ordre culturel, éducatif, social ou sportif tant sur le territoire communal qu'à l'extérieur ».

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission jeunesse et vie associative du 16 novembre 2023 qui a examiné ce dossier.

Considérant l'intérêt que présente cette association pour la vie locale champenoise, la Ville de Champagne-sur-Oise et l'association « Champagne en Fête » ont décidé d'unir leurs efforts pour mener à bien leurs actions au travers d'une convention générale d'objectifs et de moyens.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des voix (21 voix POUR dont 3 pouvoirs et 8 ABSTENTIONS, Mme Corinne VASSEUR, Mme Sophie LEVASSEUR et son pouvoir, Mme Christine VISINE, Monsieur Christian MIGLIAVACCA, Mme Nathalie JULIAT et son pouvoir, M. Albert ALFANDARI)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention générale d'objectifs et de moyens avec l'Association Champagne en Fête.

Date de convocation : 21/11/2023

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 21

Dont pouvoirs : 3

Pour extrait certifié conforme

Champagne-sur-Oise, le 28 novembre 2023

Le Maire,



Stéphane CARTEADO